ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique fiscale

Question écrite n° 45220

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande a M. le ministre du travail et des affaires sociales s'il peut dementir l'information recemment publiee par la Federation des familles de France selon laquelle le Gouvernement envisagerait une imposition des indemnites journalieres de maternite qui concernent 410 000 familles, d'autant que cette federation souligne qu'il a deja ete procede a la fiscalisation de l'allocation pour jeune enfant sous condition de ressources. Il lui demande de lui preciser les perspectives de son action ministerielle a l'egard de ce dossier, compte tenu de la necessite pour l'avenir du pays d'encourager le developpement des naissances.

Données clés

Auteur : M. Deprez Léonce
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 45220
Rubrique : Impot sur le revenu
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 18 novembre 1996, page 6004